



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2021 A 18H30 AU FORUM

L'an deux mille vingt et un, le quatorze avril, à 18h30 le Conseil Municipal de cette commune convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au FORUM à huis clos, sous la présidence de Monsieur Yves CAZORLA, Maire.

Étaient présents : Patrick PANNETIER Président, Manon CROUSIER, Jean-Claude MAGES, Jessica ABATE, Michel AGNEL, Patricia CHENEL, Florian REYROLLE, Myriam IGHIR Adjoints (à partir du dossier n°5), Jocelyne MOSCATO, Bernard BOUGÉ, Claudine CHASTEL, Pascal LENTHERIC, Didier SEGALAT, Jean Luc CANILLOS, Frédéric BERNE, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Mélina JOLI, Aimeric NAVEZ, Emilie CAPELLI, Jonathan MIGNÉ, Sophie BORNE, Carole TORRES, Philippe PECOUT, Maha OUTALEB, Jean-Pierre LAFFONT, Marie-Laure PETIOT, Conseillers Municipaux.

Absents excusés :

Myriam IGHIR donne procuration à Manon CROUSIER (jusqu'au dossier n° 4)
Cindy BONILLO donne procuration à Jessica ABATE
Marcel LOZZI donne procuration à Philippe PECOUT

Secrétaire de séance : Jean-Luc CANILLOS

VOTE A L'UNANIMITÉ

Adoption du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 31 mars 2021

VOTE A L'UNANIMITÉ

DOSSIER N°1 – FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2020 - RAPPORTEUR : Patrick PANNETIER

Réalisations	Dépenses (D)	Recettes (R)	Résultat reporté N-1 (RR)	Résultat de clôture (R-D+RR)
Section de fonctionnement	8 248 121,67 €	9 249 582,48 €	2 918 798,02 €	3 920 258,83 €
Section d'investissement	2 391 513,09 €	1 724 193,60 €	- 377 977,04 €	- 1 045 296,53 €
Reste à réaliser dépenses Inv.				1 127 003,35 €
Reste à réaliser recettes Inv.				576 154,58 €
<i>Soit un delta de :</i>				- 550 848,77 €

M. le Maire sort de la salle
Vote du compte de gestion
28 VOIX POUR
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Vote du compte administratif
28 VOIX POUR
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

DOSSIER N°2 – FINANCES – AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020 - RAPPORTEUR : Patrick PANNETIER

Considérant le résultat 2020 qui s'élève à 3 920 258.83 € et le besoin de financement qui s'élève à 1 596 145.30 €, proposition d'affecter le résultat comme suit :

Article 1068 - excédents capitalisés : 1 596 145,30 € (1 045 296,53€ + 550 848,77€)

Et Article 002 – excédent de fonctionnement reporté :

2 324 113,53€ (3 920 258,83€-1 596 145,30€)

29 VOIX POUR
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

DOSSIER N°3 - FINANCES – TAXES DES IMPOTS LOCAUX 2021 – RAPPORTEUR : Patrick PANNETIER

Selon état fiscal, maintien des deux taux :

Taxe Foncier Bâti 47.15%

Taxe Foncier non Bâti 63.54%

Pour un produit attendu prévisionnel de 4 039 084€ - 1 688 577€ (contribution selon coefficient correcteur) soit 2 350 507 €.

29 VOIX POUR
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

DOSSIER N°4 - FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2021 - RAPPORTEUR : Patrick PANNETIER

Le Budget Primitif 2021 s'équilibre en dépenses et en recettes à :

Section de Fonctionnement : 11 073 577. 14 €

Section d'Investissement : 5 120 708.52 €

22 VOIX POUR
6 ABSTENTIONS (LOZZI-TORRES-PECOUT-OUTALEB-LAFFONT-PETIOT)
ADOPTÉ A LA MAJORITÉ

DOSSIER N°5 - ASSOCIATIONS – SUBVENTIONS 2021 – Rapporteur : Jessica ABATE

ASSOCIATIONS		Montant
Retraités	Club âge d'or	500,00 €
Retraités	Amicale retraités Ugine	700,00 €
Social	GIHP groupement insertion personnes handicapées	150,00 €
Social	FNATH	150,00 €
Social	Union locale des Anciens Combattants (ulac)	250,00 €

Social	ASP GARD	150,00 €
Social	Fnaca	150,00 €
Loisir	Les riverains de la Tave	700,00 €
Loisir	ACCA	720,00 €
Loisir	Centre de Yoga Pranam	400,00 €
Loisir	Muzikal	2 000,00 €
Loisir	Cartenpion	250,00 €
Culture	APLC (atelier point ligne couleur)	200,00 €
Culture	Atelier Laudun l'Ardoise patchwork	150,00 €
Culture	LEA	1 700,00 €
Culture	Moulin de la Ramière	200,00 €
Culture	Ananka	200,00 €
Culture	Les Amis d'Albert André	700,00 €
Scolaire	Lapierre et les loups	1 000,00 €
Scolaire	Les enfants de Kergomard	350,00 €
Scolaire	Les petits écureuils	325,00 €
Scolaire	APE l'Ardoise (le RDV des canailles)	700,00 €
Sportive	Judo club	1 000,00 €
Sportive	Tennis club Laudun l'Ardoise	1 000,00 €
Sportive	Karaté club	500,00 €
Sportive	FCCLA	13 000,00 €
Sportive	Amicale des boules l'Ardoise	400 €
Sportive	ECLA	2 000,00 €
Sportive	Boule joyeuse	1 000,00 €
Sportive	Génération rollers	800,00 €
Sportive	Les quadeurs de la Tave	200,00 €
Sportive	La gaieté	500,00 €
Sportive	César bike	1 500,00 €
Sportive	Maintien en forme	400,00 €
Sportive	JUMP'ART	1 500,00 €
Sportive	Le Club de la Danse	1 200,00 €
Sportive	Compagnie du Camp de César	600,00 €
Sportive	UHBL	800,00 €
Autres	COS des agents communaux	60 000,00 €
Autres	Comité des fêtes	2 300,00 €
Social	ADMR	1 000,00 €
Loisir	Fiesta l'Ardoise	18 000,00 €
Culture	Club taurin lou Gandar	10 000,00 €
Associations extérieures		
Social	Ensemble pour l'espoir	200,00 €
Sécurité	Prévention Routière	200,00 €
Social	Knet Partage	200,00 €
Social	AC2GR	200,00 €
Social	Restaurants du cœur	500,00 €
	TOTAL	130 645,00 €

**Florian REYROLLE ne vote pas
ECLA 2000€
28 VOIX POUR
VOTE A L'UNANIMITÉ**

Sophie BORNE ne vote pas
LAUDUN ÉCHANGE AMITIÉ (LEA) 1700€
28 VOIX POUR
VOTE A L'UNANIMITÉ

Aimeric NAVEZ ne vote pas
APE LAPIERRE 1000€
28 VOIX POUR
VOTE A L'UNANIMITÉ

Patrick PANNETIER ne vote pas
ULAC 250€
28 VOIX POUR
VOTE A L'UNANIMITÉ

Reste du tableau des subventions (125.695€)
29 VOIX POUR
VOTE A L'UNANIMITÉ

DÉCISIONS DU MAIRE EN SYNTHÈSE

. DGS 2021-03-14 : Convention de formation des élus avec la Sté PROXIMA 53 rue Caillou 33200 BORDEAU, pour un montant H.T. de 6.000€

. MP 2021-04-01 : Etude de réduction de risque d'inondation par ruissellement du bourg de l'Ardoise avec AQUA GEOSPHERE 13 av. des Maquisards – 13126 VENDARGUES pour un montant H.T. de 32.400€ et SEGIC 50 rue Jean Zay Bat. F 69800 SAINT PRIEST pour un montant H.T. de 2.200€ (annule et remplace la décision n° 2021-03-02)

Fin de la séance à 19 H 44

Le Maire, Yves CAZORLA

Le Secrétaire, Jean-Luc CANILLOS

